

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Electeur

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET CRITIQUE

Première année.—No. 34.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 5 Janvier 1867.

L'ELECTEUR,

JOURNAL REDIGÉ DANS LES
INTERETS DEMOCRATIQUES

UN COMITE DE COLLABORATEURS.
PARAIT LE SAMEDI.

Au No. 47 Rue St. Marguerite, St. Roch.

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

L'abonnement est de \$ 1.50, par année, payable d'avance, pour la ville et de \$ 1.00 pour la campagne. Ceux qui discontinueront devront le faire par écrit, et un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Tarif des Annonces.

Toute annonce n'excédant pas dix lignes :	
2 insertions.....	\$ 0. 38
4 ".....	0. 63
8 ".....	1. 25
24 ".....	2. 00
48 ".....	3. 75
Toute annonce n'excédant pas vingt lignes :	
2 insertions.....	\$ 0 50
4 ".....	0. 85
8 ".....	1. 50
24 ".....	3. 00
48 ".....	5. 00

Toutes lettres, correspondances, &c. doivent être adressées FRANCO, à A. GUERARD et Cie.
EDITEUR, Propriétaire Rue Ste. Marguerite, No. 47.

L'ELECTEUR.

Se vend chez M. E. Balzaretto, No. 39, Rue du Pont, St. Roch; M. G. A. Delille, Manufacturier de tabac; Faubourg St. Jean; M. Hardy, libraire, Basse-Ville; M. Bellerive et Lalorce, Maison des Bains, Haute-ville; M. Bastien, barbier, rue St. Joseph; M. Marier, barbier, rue St. Joseph; M. Crémazie, libraire; J. William's, Barbier, côte du Palais, M. Wm. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

HOMMAGE

AU PETIT JOURNAL L'ELECTEUR

Il est plaisant et moqueur
Piquant, amusant, frondeur,
C'est amour de titit
De p'tit "Electeur!"
Il est plaisant et moqueur,
Piquant, amusant, frondeur,
Aussi chacun lit
Le p'tit titit,
Le p'tit "Electeur"
Teur!!!

Il instruit, il amuse
L'artiste et l'épiciér,
L'intelligent, la buse,
Le riche et l'ouvrier.
Voilà pourquoi chacun l'aime,
C'est que... lui seul a touché
Le but de ce grand problème,
Le savoir à bon marché.
Il est plaisant, etc.

—Nos feuilles anodines,
Ces grands bêtas bêtas d'journaux
Ont beau sur leurs tartines
Étaler des journaux.
L'on déserte la boutique
De tous ces vieux charlatans
Qui cachaient sous leur politique
Des clams d'arracheurs de dents.
Il est plaisant, etc.

—L'inépuisable verve
De son chef rédacteur
A toujours en réserve
De quoi plaire au lecteur.
C'est un vrai feu d'artifice
D'esprit, de style et de goût;
Aussi dit-on, (sans malice)
Que jamais il n'est à bout.
Il est plaisant, etc.

—Depuis qu'il est au monde
Ses confrères font leur nez,
Contre lui chacun gronde;
Ils n'ont plus d'abonnés!
Lui les compte par cent mille,
Et voit grossir chaque jour
Ce nombre, aux champs, à la ville,
Quand les grands journaux font four!
Il est plaisant, etc.

—Paons, qui faites la roue,
Drapés dans votre orgueil,
Qui le couvrez de boue,
Ouvrez donc un peu l'œil.
Fi d'un succès populaire!
Dites-vous.— Allons, menteurs!
D'abord trouvez l'art de plaire!
Sans endormir vos lecteurs.
Il est plaisant, etc.

—A l'insulte, aux scandales,
D'autres doivent leurs succès
Les monteurs de cabales,
Chez lui n'ont pas accès.
Victim de ces bons apôtres,
Il a compris, le petit,
Qu'en voulant salir les autres
L'écrivain tach'son habit.
Il est plaisant etc.

RIMOUSKI.

FEUILLETON DE L'ELECTEUR.

LE 5 JANVIER.

UN AMI.

(Suite)
II.

Mais au milieu de cet bande qui rit, crie et calcule, apparaît un homme au maintien grave, à la physionomie mélancolique. Il n'entre pas là en acheteur; les acheteurs n'ont point cette contenance recueillie.

Sans doute cet homme est un ami; sans doute il sait que dans les larmes versées à deux il y a je ne sais quelle tendre sympathie, plus douce et plus nuissante mille fois que les consolations aux formes banales et mensongères, et il vient mêler ses larmes aux larmes de Pauline. Qu'auriez-vous à voir dans cette commune douleur, honnêtes marchands? La douleur n'est pas matière vendable, que je sache. Donc laissez pleurer cette femme et cet homme, et continuez, vous autres, d'acheter, de crier et de rire.

Pauline était assise sur un tabouret, dans une attitude profondément méditative. Elle semblait comme repliée sur elle-même. Ses deux coudes étaient appuyés sur ses genoux, et de sa main elle soutenait sa tête, qui fléchissait, hélas! comme anéantie sous le poids de l'adversité. Ses larmes avaient cessé de couler, et de ses yeux, dont la fixité était effrayante, jaillissait un regard de flammes. Ses lèvres étaient blanches, et les coins de sa bouche, crispés par une contraction nerveuse, s'abaissaient avec une admirable expression de colère et de dédain. Immobile et pâle comme elle l'était, vous l'eussiez prise pour une antique statue de la Douleur, non point de la Douleur qui se résigne sans combat, mais de celle qui, même vaincue, se résigne encore.

Devant la pauvre jeune fille, un homme vint se mettre à genoux; c'est celui qui tout à l'heure a surgi, contraste éloquent, au milieu de la horde des acheteurs. Son extérieur est d'une exquise simplicité, sa figure est belle, car l'intelligence l'illumine de ses nobles rayons. Ses mains larges et calleuses attestent que sa vie est une vie de travail. Sur son front, que les soucis ont sillonné de rides venues avant le temps, la probité a mis son cachet, et dans ses yeux d'un gris limpide respire une naïve sensibilité. Tout d'abord on comprend que sous cette large poitrine bat un noble cœur. Ecoutez-le parler: comme il s'efforce d'adoucir sa voix, naturellement rude et forte, comme il s'inquiète peu d'arranger ses phrases! mais aussi dans ses paroles qui viennent pêle-mêle et sans art, quelle honnête loyauté!

— Ne vous effrayez pas, mademoiselle Pauline; c'est Pierre Champré, c'est un ami qui vient près de vous pour que vous ne soyez pas toute seule avec vos chagrins... Ils sont grands, mais vous n'êtes pas restée audessous d'eux. Vous avez agi en bonne fille, mademoiselle Pauline! Votre père avait des amis, vous auriez pu recourir à eux, vous n'avez pas voulu le faire; vous n'avez pas voulu qu'il fût dit que la fille du négociant Delaunoy n'avait pas pu, à elle seule et par elle-même, continuer à son père mort, cette vieille réputation de probité que, vivant, il avait glorieusement acquise, et qu'il avait conservée avec plus de soins que sa vie!... Cela est bien, votre père n'eût pas mieux fait!... Mais à présent que vous avez noblement rempli votre devoir de fille, il est temps de songer à vous, à l'avenir qui vous est réservé. Et je le vois, vous y songez. C'est ça qui vous rend si triste, n'est-ce pas?... Et cependant il ne faudrait pas se laisser abattre... Les ressources ne vous manqueront pas. Où votre père avait semé, vous pouvez recueillir. Il y en a pas mal sur le pavé de Paris qui ont de l'argent à vous et qui sont tout prêts à vous le rendre, j'en suis sûr. Combien en trouverait-on qui, aujourd'hui, sont à la tête d'une belle et solide boutique, et qui sans votre père, ne seraient que de pauvres diables d'ouvriers, vivant si toutefois cela peut s'appeler vivre, — au jour le jour et mal de leurs dix-huit heures de travail? Moi, par exemple, est-ce que j'avais un centime vaillant quand, me tendant la main, il me dit: "Pierre, tu as vingt-cinq ans, et tu ne songes pas à l'établir?" — C'est que, lui répondis-je, pour s'établir, il faut deux choses; de l'argent et du crédit. Je n'ai ni l'un ni l'autre. — Je l'offre l'un et l'autre. — Merci, répliquai-je avec une fierté qui le fit sourire; je n'emprunte que quand je suis sûr de pouvoir rendre. — Remarque bien que je ne te prête que sur solide hypothèque. — Une hypothèque? Je n'ai rien... — Et l'honneur du nom que tu portes? Le nom de ton honnête homme de père, Nicolas Champré, qui a été quinze ans chez moi garçon de caisse, et pendant quinze ans, n'a voulu ni changement de position ni augmentation d'appointements, parce qu'il ne se trouvait bon, disait-il, que pour être ce qu'il était, et qu'à ses yeux son temps, son activité, son intelligence ne valaient pas plus de douze cents francs qu'il avait gagnés dès le premier jour de son entrée dans ma maison. C'est sur la garantie de ce nom que je t'avancerai, sans crainte aucune, les sommes qui te seront nécessaires. Tu es charpentier, tu sais ton état, tu as de l'ordre, de l'intelligence: tu dois réussir! A compter de ce jour, un compte t'est ouvert à ma caisse. Maintenant, à l'ouvrage... C'était ça qui était une belle proposition! Je l'ai acceptée avec reconnaissance, je me suis mis à la besogne, et Dieu et mes bras aidant, j'ai charpenté une petite fortune d'une centaine de mille francs dont vous ne refuserez

pas, j'ose l'espérer, de faire tel usage que vous jugerez convenable, attendu qu'ils sont à vous, et que si vous étiez assez méchante pour n'en pas vouloir, ce serait me dire qu'en acceptant les bienfaits de M. votre père j'ai fait une action peu honorable. Mais vous n'êtes pas méchante, et, de votre petite voix douce, vous allez me répondre Pierre, je ne veux pas vous rendre malheureux. j'accepte!

EDOUARD LEMOINE.

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles sont priées de le renvoyer.

QUEBEC;

SAMEDI, 5 JANVIER 1867.

LE MORNING CHRONICLE.

Nous regrettons réellement d'avoir à relever un premier—Québec aussi mal écrit que mal pensé et mal inspiré du *Morning Chronicle*, mais nous croirions manquer à notre devoir et comme journaliste et comme Canadien-Français en laissant passer inaperçu un article qui jette aussi insolentement à la face de toute une population les insultes les plus graves comme les accusations les plus sanglantes et les plus brutales.

Personne plus que nous n'est disposé à faire toutes les concessions possibles pour conserver l'harmonie qui devrait exister entre les différentes races qui composent la population de Québec, mais quand un écrivain vient lâchement et honteusement insulter toute une population de braves et honnêtes ouvriers, quand un journal anglais comme le *Chronicle* ne rougit pas de flétrir presque tous les infortunés que le douloureux incendie du 14 octobre dernier a jetés dans la rue et dans la misère, notre cœur se soulève d'indignation et nous venons hardiment jeter un démenti à cette feuille et réclamer pour les incendiés cette justice que tout homme de cœur et d'honneur doit toujours accorder à l'infortune; nous croirions faire acte de lâcheté en ne venant pas du même coup marquer au front du stigmate de l'infamie et de la honte le misérable que l'infortune n'a pas arrêté dans son rôle infâme de calomniateur.

Déjà depuis longtemps nous voyons quelques hommes de la population anglaise chercher à semer la zizanie parmi les membres du comité de secours et laisser paraître des tentatives antipathiques à la race canadienne-française. Ces hommes savent que dans Québec, St. Roch et St. Sauveur sont le boulevard de notre nationalité et ils semblent à tout prix vouloir discréditer cette population et la forcer à quitter ses foyers, humbles, il est vrai, mais qui au moins sont les siens.

Leur but on le connaît; c'est la suite de cette vieille haine de race qui nous a divisés pendant de si longues années, haine stupide s'il en fut jamais et dont tous les Anglais sensés et honnêtes ont depuis longtemps fait justice et rougiraient de se faire les ridicules apôtres. Leur but est de réussir à remplacer nos faubourgs canadiens par des faubourgs composés d'hommes d'une population étrangère. A chaque instant on voit, au milieu des sentiments de fraternité qu'ils paraissent nous témoigner, percer des sentiments de haine et la recherche des moyens propres à nous perdre. Mais nous sommes sur nos gardes.

Citons les paroles de l'insolent rédacteur et disons d'abord qu'il commence par diviser la population du district incendié en trois classes. Suivant lui:

« Dans aucune cité du continent américain, à part Mexico toutefois, ne se trouve réunie dans une seule localité tant de misère, chronique et de dégradation. La mendicité, le vol, la prostitution sont les moyens ordinaires par lesquels des centaines de personnes de St. Sauveur gagnent une vie précaire. Dans aucune partie de l'Angleterre et de l'Écosse, on ne connaît un tel état de choses. »

Que! est l'homme de cœur qui à la lecture d'une semblable accusation ne ressent un profond

mépris pour l'auteur de ces outrageantes paroles? Quel est l'anglais honnête homme qui ne rougisse de voir accuser aussi lâchement par un de ses compatriotes toute une population? Tout Québec connaît la population de St. Roch et de St. Sauveur, tout Québec sait que si dans cette dernière localité la pauvreté est grande, au moins la population en général est honnête et laborieuse, et que là moins qu'ailleurs peut-être ne règne la plaie hideuse de la prostitution, là moins qu'ailleurs peut-être les voleurs ne règnent en maîtres. Pour St. Roch cette accusation est encore plus infâme car dans cette localité la pauvreté qui règne dans St. Sauveur est relativement inconnue et peu de quartiers de la ville sont aussi sains et aussi probes.

Il faut réellement un front d'airain pour oser dire que nulle part en Angleterre et en Écosse on ne voit régner un semblable état de choses, (il n'ose parler de l'Irlande) quand tout le monde, par exemple, connaît Londres, cette Babylone infâme et impudique dont rougit la civilisation chrétienne, quand on sait que dans cette cité la prostitution s'étale partout et marche hardiment en plein jour, quand on sait qu'une masse de cette population plongée dans la dégradation la plus abjecte et la plus infâme, ignore même s'il y a un Dieu et vit dans un état au dessous de celui de la brute. Mais le rédacteur du *Chronicle* sait très-bien qu'en Angleterre cet état de choses est connu, et il s'est dit le misérable en écrivant que Québec est au dessous de cette écume qui grouille dans la grande ville, en Angleterre on jugera défavorablement Québec et on va perdre dans l'esprit de la métropole la population canadienne.

Plus loin ce journal après avoir dit que la mendicité est rendue à un point inouï dans cette partie de Québec, qu'on pratique ce genre de vie sans honte, que jamais on ne vit tant de mendiants bien mis et à l'apparence heureuse, ajoute:

« Que pour ces populations c'est une occupation que l'on préfère à toute autre, parce qu'elle est plus aisée; que des centaines de paresseux qui pourraient travailler dans les bois, ou se bâtir des fermes sur les chemins du gouvernement, choisissent ce genre de vie parce que c'est un genre de vie où leurs femmes, leurs sœurs, leurs enfants, peuvent aider à rendre leur fardeau plus léger. »

Tel est d'après le *Chronicle* la dernière des trois classes des incendiés. Voyons la seconde.

« Pour une grande classe qui se trouve immédiatement au dessus des lazzaroi de profession, un peu de travail à temps perdu suffit pour les nécessités de la vie. Ces gens ne travaillent que peu que lorsque l'ouvrage est abondant, les gages bons et le temps favorable. Mais un travail constant pendant toute une année est suivant leurs idées la plus grande oppression qu'on puisse leur faire souffrir. Pour ces gens, une petite cabane, un peu de bois pour l'hiver, et quelques provisions sont tout ce qu'ils désirent et tout ce qu'ils travaillent à acquérir. Comme de raison dans les saisons où l'emploi est rare et les provisions chères ces gens sont sujets à une grande détresse. Le froid et la faim ne leur sont pas étrangers; et quand ils sont dans le besoin la mendicité n'est pas regardée comme une chose déshonorante et au dessous d'eux. »

Comme l'on voit la seconde classe suit de près la troisième et le *Chronicle* ajoute:

« Ces deux classes forment au moins les trois quarts de la population du district incendié. Dans le faubourg St. Sauveur il est difficile de distinguer les mendiants de profession d'avec les mendiants d'occasion. »

La première classe, dit le *Chronicle*, se compose en partie de boutiquiers au dessus du besoin d'être assistés et qui ne devraient rien réclamer, et de personnes dont les maisons étaient assurées.

Après avoir attaqué les membres du comité de secours qui veulent avec raison, malgré quelques anglais fanatiques, conserver l'argent afin d'aider aux incendiés à rebâtir, le *Chronicle* se demande:

« Qui aidera-t-on à rebâtir? Certainement pas ceux dont les maisons étaient assurées; ni la troisième classe composée de gens qui ne font rien du tout pour gagner une existence honorable à la portée de tout le monde. »

Ceux que l'on aidera devront donc être les personnes de la seconde classe. Alors le *Chronicle* ajoute:

« Serait-ce un bienfait pour ces gens, pour la cité et pour la province de leur venir en aide et d'encourager ainsi l'indolence et l'imprévoyance? Il est temps, il est de notre devoir et de notre intérêt de rectifier cet état de choses; il est désirable que l'on prenne

« des mesures pour établir d'une manière permanente ailleurs que dans St. Roch et St. Sauveur, des centaines de familles qui y demeuraient avant le feu. »

Il n'ose ajouter: et nous lancerons dans ce quartier tout français une population étrangère et ennemie qui contrebalancera l'unité de cette vieille race française, mais il conseille de transporter sur nos terres ou à l'étranger peut-être, (comme on l'a déjà fait) les propriétaires du sol; il veut que qu'on chasse de Québec cette race pauvre mais honnête de Canadiens-Français, et plus tard il suggérera de jeter sur les terrains abandonnés par nos frères des hommes d'une autre race qui au moment du danger nous écraseront.

Nous supplions nos compatriotes, au nom de la patrie, au nom de l'honneur national au nom de l'avenir sacré de leurs enfants de tenir à leur propriété avec plus d'ardeur que jamais, de considérer que depuis l'incendie une ligue de quelques anglais fanatiques semble formée pour les dépouiller du sol et remplacer nos vieux faubourgs français par des faubourgs étrangers. Couter de sages conseils au moment d'un danger si pressant serait trahir un passé glorieux et renoncer sans lutte à un héritage gagné par le sang et les plus douloureux sacrifices. Nos compatriotes, nous en sommes convaincu, seront incapables d'une telle faiblesse.

Puis loin le *Chronicle* s'attaque au clergé catholique et dit:

« Comme les terrains sur lesquels ces gens bâtissent leurs cabanes sont la propriété de l'église, les autorités de l'église sont responsables de l'accumulation extraordinaire de pauvreté qui est une anomalie de ce côté-ci de l'Atlantique. »

Il ne sait pas l'ignorant que les terrains de St. Sauveur n'appartiennent pas à l'église, on, s'il le sait, il cherche alors, avec malice, à pousser ses compatriotes au fanatisme religieux.

Via en grande partie l'article du *Chronicle*. De longues réflexions sont inutiles. Chaque citoyen saura apprécier l'honnêteté de cette feuille.

Dans St. Sauveur il y a comparativement aux autres faubourgs beaucoup plus de pauvres, c'est vrai, mais le fanatique rédacteur du *Chronicle* oublie trop que c'est là que se recrute cette masse d'honnêtes ouvriers que l'on fait travailler pour rien pendant quelques mois de l'année et qui sont forcés de chômer une partie de l'année faute d'emploi; il oublie trop que depuis de longues années notre malheureuse population de Québec est sans emploi pendant les longs mois d'hiver et que ce manque d'ouvrage est le résultat funeste de notre dépendance coloniale.

Ce journal va même jusqu'à taxer les trois quarts de nos deux faubourgs les plus essentiellement français de n'être peuplés que de paresseux. Accuser de paresse toute une population lorsque l'on sait, ou doit savoir, que l'ouvrage manque entièrement, que dans tous les chantiers il n'y a pas un bâtiment en voie de construction, que nos ouvriers ne demandent à peronne l'aumône d'un peu d'argent, mais bien la charité d'un peu de travail pour employer leurs bras inactifs mais vigoureux, c'est une infamie dont le *Morning Chronicle* seul peut se rendre coupable.

Heureusement les Canadiens ont acquis par tout la réputation d'être de rudes et laborieux ouvriers et les assertions du *Chronicle* ne peuvent nullement leur nuire.

Nous ne voulons pas rechercher les causes de la détresse qui existe à Québec. Si nous voulions, nous pourrions, par exemple, parler de la misère qui est passée à l'état chronique en Irlande, nous pourrions citer les Indes où, il y a à peine quelques mois, des villages entiers mouraient de faim et de misère, et faire toucher du doigt la cause de toute cette détresse, mais nous préférons nous abstenir en cette circonstance et décaler la question qui nous occupe de toute épineuse et irritante. Nous ne parlons pas même de nos gouvernants que l'on accuse journellement de semer la misère, d'arrêter l'essor de nos manufactures, d'empêcher la colonisation, de favoriser des étrangers, et de jeter ainsi le découragement et la pauvreté parmi les canadiens, toujours si loyaux, toujours si prêts à pardonner de longues années de tyrannie. Ajoutons encore que quand le malheur frappe un pays, ces mêmes canadiens de Québec nous ont permis largement leur quote-part de secours, sans jamais s'informer de la position, de la race, sans jamais surtout chercher à changer le fruit de leurs charités en un poison violent, en une cause de ruine pour ceux qui reçoivent. Ils sont jaloux, infortunés, voilà tout. C'est un exemple que nous conseillons au *Chronicle* et à ses quelques adeptes de suivre à l'avenir.

Nous avons d'abord hésité à dire toute notre pensée sur cette question, nous craignons qu

que l'on nous blâmât de n'avoir pas ménagé certaines susceptibilités, mais nous l'avons aujourd'hui nous croyons que ce sont ces ménagements qui nous font tort et qui à chaque instant font qu'on nous insulte impunément, et pour notre part nous avons pris la ferme résolution de ne pas supporter patiemment les insultes du premier écervellé venu. Les anglais honnêtes et sincères nous comprendront et nous approuveront. Quant aux autres nous les forcerons à nous respecter.

Monsieur le Rédacteur,

Je ne sache pas M. le rédacteur, qu'on se plaigne en aucune manière de la distribution faite par MM. les curés de St. Roch St. Jean et ailleurs, et, pour de bonnes raisons, c'est que ces zélés pasteurs, ainsi que les membres du clergé protestants distribuent, dans leurs paroisses respectives, aux incendiés qui s'y trouvent, avec connaissance et discernement, à la satisfaction de tous.

Grand nombre de distributions faites aux incendiés ont été judicieuses, mais un plus grand nombre ont été faites sans discernement. Que devait faire le conseil municipal de Saint-Sauveur en présence de ces faits et sur les plaintes journalières qui lui étaient faites, de la part des incendiés? devait-il rester sourd? pouvait-il, sans manquer à son devoir, abandonner la cause de ceux dont il est le mandataire? Evidemment non, et il l'a fait d'une manière convenable et régulière.

Le Journal dit: le conseil municipal de Saint-Sauveur ayant demandé le privilège de distribuer lui-même les secours et ayant naturellement été refusé, s'en est vengé en suscitant toute espèce de tracasserie au comité local de distribution et en envoyant des requêtes au comité général de secours. Si le rédacteur du journal pouvait aimer une fois la vérité et la justice comme il aime à donner le coup de dent à ceux qui ne pensent pas comme lui, il conviendrait que le conseil municipal n'a jamais demandé à aucun comité, soit local soit général de faire aucune distribution lui-même, ni n'a suscité aucune espèce de tracasserie au comité local, mais a seulement demandé au comité général d'être adjoint aux RR. PP. Oblats pour former le comité local, et cela à la réquisition des incendiés eux-mêmes qui avaient et ont pleine confiance dans l'administration des personnes qui gèrent leurs affaires municipales. Il me semble, M. le rédacteur, qu'en faisant cette demande, le conseil municipal de Saint-Sauveur ne faisait que remplir un strict devoir, et à part M. Cauchon, je ne vois personne qui oserait blâmer une semblable démarche.

Les RR. PP. Oblats, qui forment partie du comité général, se sont récriés devant le comité contre les plaintes des malheureux incendiés de Saint-Sauveur et ont fait remarquer que la plupart de ces plaintes étaient sans fondement; mais s'il en est ainsi, pourquoi les RR. PP. Oblats ont-ils résigné à tour de rôle leurs fonctions dans le comité général? et pourquoi, M. William Roy, un des membres du comité local, a-t-il, depuis la reproduction des affiches devant le comité général de la part d'un grand nombre d'incendiés de Saint-Sauveur se plaignant de n'avoir pas reçu les \$2.00 par tête qui leur étaient accordés, été lui-même porter la balance de ces \$2.00 par tête à quelques uns de ces malheureux?

Je ne sache pas M. le rédacteur, qu'on se plaigne en aucune manière de la distribution faite par MM. les curés de St. Roch St. Jean et ailleurs, et, pour de bonnes raisons, c'est que ces zélés pasteurs, ainsi que les membres du clergé protestants distribuent, dans leurs paroisses respectives, aux incendiés qui s'y trouvent, avec connaissance et discernement, à la satisfaction de tous.

Avant de terminer mes remarques, Mr. le rédacteur, permettez-moi de lever le voile qui enveloppe un petit secret, celui pour lequel le conseil municipal de Saint-Sauveur a tout naturellement été retranché par les R. P. du comité local.

Il y a maintenant devant les autorités ecclésiastiques une requête faite par un certain nombre de citoyens depuis le dernier incendie, et à la demande des R. P., par laquelle ces messieurs demandent qu'une cession leur soit faite des ruines de l'église, presbytère et maisons d'école, appartenant au public, pour leur appartenir en propre. Et tout naturellement, ayant fait vœu de pauvreté, ces messieurs n'ont aucuns moyens pécuniaires pour rebâtir ces édifices dans le cas où ils leur seraient cédés. Ils ont fait préparer, tout récemment, par des personnes autorisées à cet effet, un état des pertes éprouvées le 14 octobre dernier, par chacun des incendiés de St. Sauveur, dans lequel est entré, entre autres choses:

Table listing expenses for St. Sauveur: Une porte sur l'Eglise de St. Sauveur de \$50 000.00, Sur le mobilier de la Fabrique 4060 00, Sur le Presbytère 7400 00, Sur le mobilier des RR. PP. 3030 00, Sur le Couvent 8000 00, Sur l'Ecole des Frères 8900 00, Assurance sur l'Eglise 20,000, Do do Presbytère 4000, Do do Couvent 3200, Do do Ecole des Frères 3200.

Pensez vous maintenant, M. le Rédacteur, que si le Conseil Municipal avait fait partie de ce comité local il aurait consenti à faire figurer parmi les pertes des incendiés les sommes exorbitantes ci dessus. A coup sûr, non; — et cette raison explique assez les impressions des R. P. Oblats sur le compte du Conseil.

Et si le comité général de secours met à la disposition des R. P. Oblats l'argent devant servir à la reconstruction des bâtisses détruites appartenant aux incendiés il pourrait en même temps voir à ce que cet argent fut approprié à son objet et qu'il ne fut pas employé à la construction de l'Eglise et du presbytère qui pourraient, suivant moi, être reconstruits en partie avec le montant perçu par les assurances et en partie au moyen d'emprunts remboursables avec les revenus de l'Eglise, et par là les incendiés profiteraient de l'argent qui leur serait accordé pour reconstruire leurs demeures.

J'ai l'honneur de me soucrire, M. le Rédacteur, Un des membres du Conseil Municipal de St. Sauveur. 29 Dec. 1866.

Les réputations se fabriquent à peu de frais dans le camp ministériel. Nous en avons déjà donné plusieurs exemples. Il suffit d'être un bon, bleu, zélé, bien prêt à sacrifier toute honnêteté, pour être canonisé vivant par les panégyristes torys. C'est cette manie d'apothéoses qui a fait déclarer ce pauvre M. Galt "le plus grand financier de l'Amérique" par un imbécille en veine de béate admiration. Nous voyons aujourd'hui la presse conservatrice nobler d'éloges un jeune homme qui vient de prendre la rédaction d'un journal dans les cantons de l'est.

A peine admis au barreau depuis quelques mois, on le nomme déjà un avocat distingué, etc. Nous ne disons point qu'il se trompe, cette fois l'individu nous est parfaitement inconnu. Mais on vous permettra bien de nous défier un peu de tous ces coups d'encensoir, surtout depuis que le fameux Languay, ployant sous les faux compliments de la presse conservatrice, a été porté à mort le Journal de Lévis, en jetant son nom sur le tapis vert du journalisme.

Montant des souscriptions en faveur des incendies de St. Roch et de St. Sauveur jusqu'à cette date.

Table listing subscription amounts: Québec 156,123.00, Montréal 14,238.00, Trois-Rivières 205.00, Ottawa 1,765.00, Haut-Canada 8,365.00, de la Campagne 16,620.00, Etats-Unis 19,021.00, Prince-Edouard 172.00, Nouveau-Brunswick 6,080.00, Nouvelle-Ecosse 11,042.00, Angleterre-Ecosse 153,501.00, France 438.00, Irlande 4,984.00, Allemagne 14.00, Total 299,970.00.

65 charges de provisions, 18 charges de marchandises, 338 minots de grains, 5,332 minots de patates, 12,000 paires de couvertes de laines.

CHRONIQUE.

Il y a longtemps, bien longtemps que vous n'avez entendu débiter la prose plus ou moins saugrenue de votre ancien chroniqueur. Peut-être que pour un grand nombre d'entre vous mes anciens lecteurs, je suis déjà un personnage légendaire; que d'autres (les ingrats!) n'ont complètement oublié ou n'ont tout au moins complètement oublié un souvenir vague et confus. Sic transit gloria mundi! Mais laissons la le latin et faisons des réflexions qui me font froid au cœur et reprenons sans plus de préambule notre tâche de chroniqueur. Ma besogne serait rude si je me faisais comme dit le proverbe, "rattraper le temps perdu," car ce temps perdu embrasse maintenant une assez longue période, et du train dont vont aujourd'hui les événements, ça me prendrait un volume de forme assez volumineuse. Mais pour vous prouver ma bonne volonté, je passerai en revue quelques uns des faits les plus importants que l'année 1866 a vu s'accomplir.

L'année que vient de clore comme à l'ordinaire le bon St. Sylvestre a été fertile en événements de toutes sortes. Commencée sous les plus sombres couleurs, il semblait que cette année serait fatale à notre cher Canada déjà si éprouvé. Deux fléaux semblaient plus particulièrement le menacer: le choléra et les épiétiens, deux compagnons bien dignes d'aller de pair l'un l'autre. La visite si peu désirée du premier, que l'on comptait presque certaine, n'a pas eu lieu, mais il n'en a pas été de même des derniers. Ces nouveaux carbonari ont payé cher leur folle échafourée du mois de juin dernier et doivent maudire aujourd'hui le sort qui les a si mal servis, et principalement ceux contre qui la sentence a été prononcée. Une chose cependant doit les consoler: ils n'ont pu réussir à prendre possession du Canada ils ont tout au moins envahi la presse canadienne car ils l'ont presque constamment occupé toute l'année.

L'abolition de notre traité de libre-échange dit Traité de Reciprocité avec les Etats-Unis, expiré le 17 Mars dernier est encore un de ces faits qui fera époque dans les annales de notre histoire. Les Yankees se trouvaient volés et peut-être nous aussi par ce traité. Il est si difficile de trouver, entre nation, un contrat dont les conséquences soit parfaitement synallagmatiques.

Le grand projet de Confédération des Provinces Anglaises, n'est guères, à l'heure qu'il est, plus avancé qu'à la fameuse réunion des délégués à la convention de Québec. Et s'il faut en croire les rumeurs qui circulent il pourrait bien arriver que nos ministres actuellement en mission en Angleterre s'en reviennent Gros-Jean, comme ils étaient parti.

Le 14 octobre sera une date mémorable pour les habitants de la Vieille Cité de Champlain. Si ce jour néfaste a laissé de douloureux souvenirs dans le cœur des malheureux incendiés, deux choses devront, au moins, à jouir leur infortune: le dévouement spontané des personnes charitables de ce pays, et des pays étrangers, qui leur ont procuré, chacune dans la mesure de leur force, un secours dont ils avaient tant besoin, et la divine Providence qui semble leur envoyer un hiver le moins rigoureux comme de mémoire d'homme il n'a été vu.

L'année 1866 a été, de plus, remarquable par le grand nombre d'illustrations qu'elle a vu disparaître. La mort, cette terrible moissonneuse, a fait une formidable récolte. Plusieurs noms vénérables et regrettés ont été ajoutés au nécrologe canadien. Le Rév. Père Teller, Supérieur Général des jésuites pour l'Amérique; le Rév. Granet, S.S.S., Vicaire Général, Supérieur de la Maison de St. Sulpice en Canada et curé de la paroisse de Montréal; M. le Grand Vicaire Manseau, ancien curé de Joliette; M. J. Perrault, aumônier de l'École Normale Jacques Cartier; M. Louis Gingras, ancien supérieur des Ursulines de Québec, et un grand nombre d'autres noms aussi respectés. Voilà pour le clergé. Quant aux autres personnes qui se sont distinguées dans la politique, la littérature &c. je dois mentionner d'abord M. F. X. Garneau, notre historien national; l'honorable Ed. Bowen, juge en chef de la Cour Supérieure du Bas-Canada; l'honorable F. A. Quesnel; le lieutenant Colonel Suzor; M. Siméon Lelièvre, C. R.; et enfin la perte récente de M. J. B. E. Dorion, le vigoureux champion du parti démocratique.

Les vides occasionnés par ces pertes nombreuses seront difficiles à combler.

Si nous tournons nos regards vers l'Europe et les Etats-Unis de l'Amérique, nous verrons que les événements qui s'y sont déroulés sont féconds en enseignements de tous genres. Le général Prim essaie de révolutionner l'Espagne; l'Autriche soutient une guerre sanglante contre la Prusse et l'Italie; la Prusse triomphe, grâce à ses fusils à aiguilles; l'Italie, battue, triomphe encore plus fort, car elle obtient l'objet de ses convoitises, la Vénétie; l'abandon de Rome par les troupes françaises; les terribles inondations et le choléra de la France et de la Belgique; l'épidémie et les récentes explosions de l'Angleterre; l'insurrection des exilés polonais en Sibérie, et l'insurrection des Candiotes; le trône de Maximilien croulant sous ses pieds; la réussite de la pose du câble transatlantique... Voilà le bilan, bien incomplet, de l'année qui vient de s'écouler!

Mais j'oublie que nous sommes dans un temps où l'on ne doit pas parler de nécrologies ni rappeler aucun triste souvenir! car parler de ces choses dans les fêtes du jour de l'an, c'est parler de corde dans la maison où à peu de chose près. Le jour de l'an le jour des promenades, des étrennes, des compliments, des joyeuses poignées de mains, des... des... enfin le jour tant désiré des marmots, des vieux garçons, des disciples de Ste. Catherine. Mais je dois m'arrêter, car ma plume vole sur le papier avec une étonnante rapidité, et d'ailleurs, je ne veux pas abuser de votre patience déjà trop mise à l'épreuve. Cependant je ne peux terminer sans vous faire mes souhaits de la nouvelle année. Dût s'effaroucher le vertueux rédacteur de la "Gazette des Campagnes" qui s'oppose fortement à ces sortes de choses, dût s'émouvoir tous ceux qui seraient tentés de l'imiter, je veux profiter de la liberté que me donne ma qualité de chroniqueur, admettant que pourra, plaisante qui voudra. Je souhaite donc, à toutes les jeunes lectrices de "l'Electeur" (pas d'autres) que leurs souhaits (vous savez les seuls) se réalisent dans le cours de l'année qui commence, je souhaite que tous les vieux garçons et que toutes les vieilles filles se marient, sinon meurent dans l'année, aux éditeurs de cette feuille, un nombre toujours croissant d'abonnés; enfin à tous les abonnés de lire avec assiduité toute l'année mil huit cent soixante-sept, et surtout le plus essentiel — de bien payer leur journal, je veux dire l'intelligent "Electeur." Et comme je veux me dépêcher de terminer, je dirai en parodiant Racine:

Je pense, je dois parler, je parle, j'ai parlé.
RIMOUSKI.

VARIETES

Une société savante de la Nouvelle-Orléans avait proposé un prix de cent dollars au meilleur mémoire qui lui serait envoyé sur cette question: "Quels sont les plus sûrs moyens pour détruire les souris?"

Elle adjugea le prix au docteur Francastot (de Saint Louis) qui avait rédigé ce mémoire lapidaire:

Multiplier le nombre des chats.

Un étudiant blond, passant son examen, était interpellé par le père X..., l'un des examinateurs:

— Dites-nous, monsieur, à quoi sert la caution?

— La caution, monsieur... la caution... est une chose... qui sert à... garantir...

— Alors, monsieur, lorsque vous prenez un parapluie pour vous garantir du mauvais temps, votre parapluie devient une caution?

— Oh! non, monsieur, en ce cas c'est une précaution.

— Bien répondu, jeune blondin, vous êtes du bois dont on fait les présidents.

La finesse est une qualité dans l'esprit, et un vice dans le caractère.

Une dame demandait à un marchand de porcelaines le prix de quelques menus objets. Le bon marché l'étonna.

— Ah! prenez de confiance, dit le marchand, pour la rassurer; cette porcelaine va au feu.

— Oui, reprend la dame en souriant, mais en revient-elle?

Un journaliste aux Etats-Unis faisait un jour la profession de foi suivante:

"Je déclare en toute sincérité que je n'ai jamais rencontré une femme laide. Cela paraît un paradoxe, et c'est pourtant la pure vérité. Je n'ai pas encore trouvé de femme absolument laide. Un jour, je soutenais cette thèse devant un auditoire exclusivement composé de dames. L'une d'elles, au nez camard et très-aplaté, me dit: Quant à moi, monsieur, je vous défie de ne pas me trouver laide! — Vous, madame, répondis-je, vous êtes un ange tombé du ciel, seulement vous êtes tombée sur le nez."

Les pensées sont les matériaux d'un ouvrage; le style en est l'architecture.

Un gros homme très gourmand faisait sa toilette devant un de ses amis qui était venu le voir le matin. Il se rasait; tout à coup il s'arrête, et interpellant son ami:

— Vois! mes cheveux sont encore tout noirs et mes favoris sont déjà blancs. Fais-moi le plaisir de me dire d'où cela vient?

— Mon cher, c'est sans doute que tes mâchoires ont plus travaillé que ta tête!

LE GLANEUR.

ANNONCES

THIBAudeau, THOMAS & CIE.
IMPORTATEURS DE
MARCHANDISES

Anglaises, Françaises, Allemandes,
Américaines, etc.

A l'encoignure des rues St. Pierre et Sous-le-Fort.
Québec, à Montréal; Thomas, Thibaudeau et Cie. à Manchester; Thomas et Thibaudeau.

A VENDRE OU A LOUER

POSSESSION IMMEDIATE.

Une maison à deux étages, en pierre de taille, sur la rue de la Reine, No. 101. — Termes de paiement faciles et titres incontestables.
S'adresser à M. Joseph Breton, rue Richardson ou au notaire soussigné.

FRANS. HUOT

QUEBEC, 22 DÉCEMBRE, 1866.

12, Rue du Pont.

ETABLISSEMENT

DE ALFRED VENNEN

AU BAS DE LA RUE GRANT, ST. ROCH.

Cet établissement, où sont installées les meilleures machines à vapeur pour scier, évider et raboter le bois de construction de maisons, prend chaque jour un accroissement considérable, et est mis en état de satisfaire avec promptitude et libéralité aux commandes qu'on voudra bien confier à son propriétaire. L'étendue du terrain sur lequel est érigé ce bel établissement industriel permet à M. Venner d'y garder un assortiment considérable de bois et autres matières propres à construire et qu'il peut disposer à des conditions qui ne peut plus libérales.

M. Venner prend occasion de remercier sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il en a reçu, et tâchera d'y répondre avec le même empressement et la même libéralité.



A. SAVARD.

HORLOGER DE LA MARINE.

60 RUE ST. PIERRE 60.

BASSE VILLE.

Réparations de Chronomètre, Montre, Pendule, Baromètre, Boîte-à-Musique, &c., faites avec soin et à des prix modérés.

N. B. La réputation d'habileté dont il jouit, et la longue expérience qu'il a acquise dans son art, lui font espérer qu'il donnera pleine et entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage.

G. NORDEAU.

HORLOGER & BIJOUTIER,

RUE DU PONT, ST. ROCH,

QUEBEC.

Tient constamment un assortiment de Bijoux, tel que MONTRES, BAGUES, BRACELETS, &c.
U. N. Exécute et répare tout ce qui concerne la Bijouterie.

T. GASTONGUAY,

PHOTOGRAPHIE.

43 RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH DE QUÉBEC.

Cet établissement est aujourd'hui en état de rivaliser, par la ressemblance et la perfection de ses portraits avec aucun atelier de première classe.

N. B. Il offre en vente, la photographie du terrain dévasté par le terrible incendie du 14 octobre, qui excite l'étonnement et l'admiration.

S. D. VACHON.

PROFESSEUR DE MUSIQUE.

Donne des leçons sur le Violon, Violoncelle, Guitare, &c., à domicile.
S'adresser chez Jos. Lyonnais, Luthier, No. 32, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.



MAGASIN DE CHAUSSURES

JOSEPH LECLERC.

32 Rue Craig, St. Roch, 32

Possède un riche assortiment de chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants, faites avec tout l'art possible. PRIX MODÉRÉS.

RECOMMANDATION.

L'imprimerie de L'Electeur exécutera tous les travaux typographiques qu'on sera disposé à lui confier; elle apportera la plus intelligente activité à satisfaire les personnes qui voudront bien la favoriser de leurs commandes.

A. GUERARD, & CIE